



PREFECTURE DU DOUBS

## AVIS D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

**Syndicat d'Adduction d'Eau Potable  
de Grandfontaine – Montferrand-le-Château - Velesmes-Essart**

**Commune de Montferrand-le-Château**

**Protection du captage « Puits du Mont »**

**Mise en place de périmètres de protection  
Dérivation des eaux souterraines en vue de la consommation humaine**

Il sera procédé, du 4 au 20 décembre 2017 inclus sur la commune de Montferrand-le-Château, à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique en vue de la délimitation des périmètres de protection autour du captage « Puits de Mont » et de la dérivation des eaux souterraines pour la consommation humaine.

M. Jean-Claude LASSOUT, principal de collège en retraite, a été désigné par le président du tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête seront déposés, du 4 au 20 décembre 2017 inclus à la mairie de Montferrand-le-Château afin que le public puisse en prendre connaissance et formuler ses observations aux jours et heures d'ouverture habituels, sous réserve de dispositions particulières :

- lundi, mercredi et jeudi de 15h00 à 17h45,
- vendredi de 14h00 à 17h15,
- samedi de 9h15 à 11h45.

Le public pourra également adresser ses observations sur cette enquête par écrit à la mairie de Montferrand-le-Château (45, rue de Besançon – 25 320), à l'attention de M. Jean-Claude LASSOUT, commissaire enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête.


**Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans cette mairie aux jours et heures suivants :**

- lundi 4 décembre 2017 de 9h00 à 12h00,
- samedi 9 décembre 2017 de 9h00 à 12h00,
- mercredi 20 décembre 2017 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la mairie de Montferrand-le-Château, ainsi qu'à la Préfecture du Doubs (Bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques).

Le Préfet,

Par délégation,  
Le Directeur,

  
Christian HAAS